

# Evaluation à mi-parcours du Projet de transfert de technologie : Production de matériaux d'isolation thermique à base de Typha

## 1. INTRODUCTION

Ce document présente le mandat pour l'examen à mi-parcours du PNUD-GEF relativement au projet de *moyenne* envergure intitulé : Projet de transfert de technologie : Production de matériaux d'isolation thermique à base de Typha PIMS n°4315 mis en œuvre par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés(DEEC) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), qui doit être réalisé en *quatre années*. Le projet a été lancé le 04/02/2013 et se trouve dans sa *deuxième année* de mise en œuvre. Conformément aux Directives du PNUD-GEF relatives à l'examen à mi-parcours, le processus d'examen à mi-parcours a été entamé avant la présentation du deuxième Rapport de mise en œuvre de projets (PIR). Le présent mandat énonce les éléments à prendre en compte dans le cadre de l'examen à mi-parcours. Le processus d'examen doit suivre les directives figurant dans le document *Directives pour la conduite d'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* ([http://web.undp.org/evaluation/documents/guidance/GEF/mid-term/Guidance\\_Midterm%20Review%20\\_FR\\_2014.pdf](http://web.undp.org/evaluation/documents/guidance/GEF/mid-term/Guidance_Midterm%20Review%20_FR_2014.pdf)).

## 2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE PROJET

Le but du projet est de contribuer à améliorer le confort général du logement au Sénégal, à réduire la consommation énergétique pour la climatisation et les émissions de CO2 qui en découlent et générer des opportunités d'emplois décentralisés.

Le projet comprend six composantes:

- **Composante 1: Gestion durable du Typha**

L'effet recherché dans cette composante est un Approvisionnement sécurisé en plants de typha de bonne qualité permettant d'assurer un investissement durable à grande échelle dans la production locale de matériaux de construction à base de typha, à travers : (i) *le développement et mise en place d'une structure de gestion du Typha*, (ii) *la Création d'une chaîne d'approvisionnement pour les plantes de Typha*, (iii) *la Création d'un mécanisme de surveillance pour la conservation de la biodiversité*.

- **Composante 2 : Transfert de la technologie de traitement de plantes brutes de typha**

L'effet recherché est : un matériau d'isolation à base de Typha scientifiquement et commercialement certifié est largement utilisé dans les projets de construction au Sénégal. Les résultats intermédiaires attendus sont : (i) *Produits certifiés scientifiquement et commercialement faits à partir de Typha-ciment*, (ii) *Produits à base de terre-Typha certifiés aux plans scientifique et commercial*.

- **Composante 3: Développement de la production locale**

L'effet recherché est : Création d'unités industrielles à petite échelle pour la production de matériaux de construction à base de typha. Les résultats intermédiaires attendus sont : (i) *Conception d'un modèle complet d'unités de production de matériaux de construction à base de typha à petite échelle*, (ii) *la création d'une unité de production à petite échelle destinée à la production de matériaux de construction à base de ciment-Typha*, (iii) *des Entrepreneurs locaux capables de produire des matériaux de construction à base de terre-Typha*.

- **Composante4: Transfert des technologies de construction de bâtiments bioclimatiques et à efficacité énergétique**

L'effet recherché est « Les professionnels nationaux et régionaux sont compétents sur les technologies à utiliser dans les modèles de construction bioclimatiques et à efficacité énergétique ». Les résultats intermédiaires attendus sont : (i) *Identification des approches relatives aux modèles bioclimatiques et à efficacité énergétique adaptés au contexte local*, (ii) *des Modèles de prototypes approuvés par les professionnels nationaux et régionaux retenus*.

- **Composante 5 : Démonstration de l'utilisation de matériaux de construction à base de Typha**

L'effet recherché est : « Les matériaux de construction à base de Typha sont largement utilisés dans la conception et la construction de bâtiments à efficacité énergétique ». Il sera atteint à travers : (i) les succès des séances de démonstration sur l'utilisation des matériaux de construction à base de ciment-typha à des fins de réhabilitation ou de mise aux normes, (ii) les succès des séances de démonstrations de l'utilisation des matériaux de construction à base de ciment-typha dans les nouvelles constructions modernes, (iii) les succès des séances de démonstration relatives à l'utilisation des matériaux de construction à base de terre-typha dans le logement rural, (iv) les séances de démonstrations réalisées et relatives à l'utilisation des matériaux de construction à base de terre-typha, (v) l'approbation des matériaux de construction à base de typha répondant aux exigences de la nouvelle réglementation sénégalaise sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments.

- **Composante 6 : Marketing et dissémination**

L'effet recherché est : « l'approbation des matériaux de construction à base de Typha pour l'isolation thermique dans la construction de nouveaux bâtiments ». Les résultats intermédiaires sont : (i) Diffusion des supports promotionnels sur les nouveaux matériaux de construction à efficacité énergétique, (ii) l'approbation de stratégies pour la promotion de l'utilisation des nouveaux matériaux de construction à efficacité énergétique, (iii) les propositions d'affaires des investisseurs nationaux et régionaux pour la production de nouveaux matériaux de construction à efficacité énergétique.

Les entités suivantes auront la responsabilité de superviser les activités du projet :

- le Comité de Pilotage du Projet (CPP) qui regroupe toutes les institutions concernées par l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Ce comité est chargé de superviser les activités du projet.
- le PNUD qui s'occupe de la supervision opérationnelle journalière, via le Bureau du PNUD au Sénégal. La supervision stratégique sera assurée par le Conseiller Technique Régional (CTR) du PNUD/FEM (EEG) chargé du projet.
- La Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) est l'agence chargée de la mise en œuvre du projet.
- L'Unité de Gestion du projet assure la gestion quotidienne des activités.

### 3. OBJECTIFS DE L'EXAMEN À MI-PARCOURS

L'examen à mi-parcours évaluera les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et des résultats du projet, tels qu'énoncés dans le Document de projet, et mesurera les premiers signes de réussite ou d'échec du projet, de manière à définir les changements qu'il faut opérer pour remettre le projet sur la voie de la réalisation des résultats escomptés. L'examen à mi-parcours examinera aussi la stratégie du projet et les risques concernant sa durabilité.

### 4. APPROCHE et MÉTHODOLOGIE

L'examen à mi-parcours doit fournir des informations fondées sur des données factuelles crédibles, fiables et utiles. L'équipe chargée de l'évaluation examinera toutes les sources d'informations pertinentes, y compris les documents élaborés pendant la phase de préparation du projet (par exemple, Fiche d'identité du projet (FIP), Plan d'initiation du projet du PNUD, Politique de sauvegardes environnementales et sociales du PNUD, le Document de projet, les rapports de projets dont l'Examen annuel de projets/PIR, la révision des budgets du projet, les rapports d'enseignements tirés, les documents stratégiques et juridiques nationaux, et tout autre matériel que l'équipe juge utile pour étayer l'examen). L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours examinera l'outil de suivi de référence du domaine d'intervention du GEF présenté au GEF avec l'approbation du responsable, et l'outil de suivi à mi-parcours du domaine d'intervention du GEF qui doit être complété avant le début de la mission sur le terrain, conduite pour l'examen à mi-parcours.

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours doit suivre une approche collaborative et participative<sup>1</sup> afin d'assurer une participation active de l'équipe du projet, des homologues gouvernementaux (le point focal opérationnel du GEF), du bureau de pays du PNUD, des conseillers techniques régionaux PNUD-GEF, et autres parties prenantes principales.

La participation des parties prenantes est fondamentale à la conduite de l'examen à mi-parcours avec succès.<sup>2</sup> Cette participation doit consister en des entretiens avec les parties prenantes qui assument des responsabilités liées au projet, à savoir entre autres la DEEC, CEREEQ, ASN, My Api Lodge, CSFBTP, EPT, ESP, DPN, DPFV, Village pilote, Voute Nubienne, Terra Technologie, ELEMENTERRE, Gouvernance de St Louis, SAED, Direction Construction, Direction Urbanisme et Architecture, ONUHabitat, Terrenewe Architectes etc: organismes d'exécution, hauts fonctionnaires et responsables des équipes de travail/d'activités, principaux experts et consultants dans les domaines liés au projet, Comité de pilotage du projet, parties prenantes au projet, monde universitaire, gouvernements locaux et les OSC, etc. En outre, l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours doit conduire des missions sur le terrain à Saint Louis notamment sur les sites du projet suivants : *Diam Diam 3 et Dagana*.

Le rapport final d'examen à mi-parcours doit exposer en détails l'approche appliquée pour l'examen, en indiquant explicitement les raisons ayant motivé cette approche, les hypothèses de départ, les défis à relever, les points forts et les points faibles des méthodes et de l'approche appliquées pour l'examen.

### 5. PORTÉE DÉTAILLÉE DE L'EXAMEN À MI-PARCOURS

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours évaluera l'évolution du projet dans les quatre catégories mentionnées ci-après. Veuillez consulter le document *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* pour obtenir une description détaillée de ces catégories.

---

<sup>1</sup>Pour avoir des idées de stratégies et techniques novatrices et participatives concernant le suivi et l'évaluation, veuillez consulter le document [UNDP Discussion Paper: Innovations in Monitoring & Evaluating Results](#), 5 Nov 2013.

<sup>2</sup> Pour faire participer plus activement les parties prenantes au processus de suivi et d'évaluation, consultez le document du PNUD [Guide de la planification, du suivi et de l'évaluation axée sur les résultats du développement](#), chapitre 3, page 93.

## **i. Stratégie de projet**

### Conception de projet :

- Analyser le problème auquel s'attaque le projet et les hypothèses de base. Passer en revue les conséquences de toute hypothèse erronée ou de tout changement contextuel sur la réalisation des résultats du projet tel qu'énoncés dans le Document de projet.
- Examiner la pertinence de la stratégie du projet et évaluer si c'est le moyen le plus efficace d'atteindre les résultats escomptés. Les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été convenablement pris en considération dans la conception du projet ?
- Étudier la façon dont le projet répond aux priorités du pays. Faire le point sur l'appropriation nationale. Le concept du projet est-il conforme aux priorités et plans nationaux pour le développement sectoriel du pays?
- Examiner les processus décisionnels : les points de vue des personnes qui seront concernées par les décisions du projet, de celles qui pourraient influencer sur les résultats et de celles qui pourraient contribuer à l'information ou à d'autres ressources visant le processus, ont-ils été pris en considération pendant la conception de projet ?
- Examiner la mesure dans laquelle les questions pertinentes en matière de genre ont été soulevées pendant la conception du projet. Voir annexe 9 des *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* pour obtenir d'autres instructions.
- Indiquer s'il y a des domaines de préoccupation majeure qui nécessitent des améliorations.

### Cadre de résultats/cadre logique :

- Procéder à une analyse critique des indicateurs et cibles du cadre logique du projet, évaluer la mesure dans laquelle les cibles à mi-parcours sont « SMART » (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinentes et limitées dans le temps), et proposer des modifications/révisions spécifiques aux cibles et indicateurs lorsque nécessaire.
- Les objectifs, résultats ou éléments du projet sont-ils clairs, applicables dans la pratique et réalisables dans les délais fixés ?
- Examiner si les progrès réalisés à ce jour ont produit, ou pourraient produire à l'avenir, des effets bénéfiques pour le développement (par exemple, génération de revenus, égalité des sexes et autonomisation des femmes, meilleure gouvernance, etc...) qu'il faudrait intégrer au cadre de résultats du projet et suivre annuellement.
- S'assurer que l'on suit efficacement les aspects généraux en matière de développement et de genre du projet. Mettre au point et recommander des indicateurs de développement « SMART », notamment des indicateurs ventilés par sexe et des indicateurs faisant apparaître les effets bénéfiques pour le développement.

## **ii. Progrès vers la réalisation des résultats**

### Analyse de progrès vers les réalisations :

- Passer en revue les indicateurs du cadre logique à la lumière des progrès accomplis vers la réalisation des cibles de fin de projet, à l'aide de la Matrice des progrès vers la réalisation des résultats et les *Directives pour la conduite de l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* ; les progrès sont indiqués par couleur selon le principe des « feux tricolores » en fonction du niveau de progrès obtenus pour chaque réalisation ; formuler des recommandations pour les secteurs entrant dans la catégorie « Ne sont pas en voie de réalisation » (en rouge).

**Tableau. Matrice des progrès vers la réalisation des résultats (Réalizations obtenues à la lumière des cibles de fin de projet)**

| Stratégie de projet   | Indicateur <sup>3</sup>     | Niveau de référence <sup>4</sup> | Niveau lors du premier PIR (auto-déclaré) | Cible à mi-parcours <sup>5</sup> | Cible à la fin du projet | Niveau et évaluation à mi-parcours <sup>6</sup> | Évaluation obtenue <sup>7</sup> | Justification de l'évaluation |
|-----------------------|-----------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| <b>Objectif :</b>     | Indicateur (si applicable): |                                  |                                           |                                  |                          |                                                 |                                 |                               |
| <b>Réalisation 1:</b> | Indicateur 1:               |                                  |                                           |                                  |                          |                                                 |                                 |                               |
|                       | Indicateur 2:               |                                  |                                           |                                  |                          |                                                 |                                 |                               |
| <b>Réalisation 2:</b> | Indicateur 3:               |                                  |                                           |                                  |                          |                                                 |                                 |                               |
|                       | Indicateur 4:               |                                  |                                           |                                  |                          |                                                 |                                 |                               |
|                       | Etc.                        |                                  |                                           |                                  |                          |                                                 |                                 |                               |
| <b>Etc.</b>           |                             |                                  |                                           |                                  |                          |                                                 |                                 |                               |

#### Grille d'évaluation des indicateurs

Vert = réalisé

Jaune = en voie de réalisation

Rouge = pas en voie de réalisation

Après analyse des progrès vers l'obtention des réalisations :

- Comparer et analyser l'outil de suivi de départ du GEF avec celui réalisé juste avant l'examen à mi-parcours.
- Identifier les obstacles entravant toujours la réalisation des objectifs du projet pour la période restante du projet.
- En passant en revue les effets bénéfiques du projet à ce jour, définir les moyens par lesquels on pourrait accroître ces effets.

### **iii. Mise en œuvre des projets et gestion réactive**

#### Mécanismes de gestion :

- Examiner l'efficacité globale de la gestion de projet telle qu'énoncée dans le Document de projet. Des changements ont-ils été apportés et sont-ils efficaces ? Les responsabilités et la structure hiérarchique sont-elles claires ? Le processus décisionnel est-il transparent et entamé en temps utile ? Recommander les améliorations à introduire.
- Étudier la qualité d'exécution de l'organisme d'exécution/des partenaires de mise en œuvre et recommander les améliorations à introduire.
- Étudier la qualité de l'appui fourni par l'organisme partenaire du GEF (PNUD) et recommander les améliorations à introduire.

#### Planification des activités :

- Passer en revue tout retard intervenu dans le démarrage et la mise en œuvre du projet, définir ce qui a causé ces retards et voir si les causes ont été éliminées.
- Les processus de planification des activités sont-ils axés sur les résultats ? Si non, proposer des moyens de réorienter la planification des activités de manière à ce qu'elle soit axée sur les résultats.
- Examiner l'application du cadre de résultats/cadre logique du projet en tant qu'outil de gestion et examiner tout changement qui y a été apporté depuis le début du projet.

<sup>3</sup>Remplir à l'aide des données du cadre logique et des fiches de résultats

<sup>4</sup>Remplir à l'aide des données du Document de projet

<sup>5</sup> Le cas échéant

<sup>6</sup> Indiquer par code de couleur uniquement

<sup>7</sup> Utiliser l'échelle d'évaluation des progrès à 6 niveaux : HS, S, MS, MU, U, HU

#### Financement et cofinancement :

- Etudier la gestion financière du projet, en s'attachant particulièrement au rapport coût-efficacité des interventions.
- Passer en revue tout changement d'allocation de fonds résultant de révisions budgétaires, et évaluer l'adéquation et la pertinence de ces révisions.
- Le projet s'accompagne-t-il des contrôles financiers appropriés, notamment en matière de communication de données et de planification, permettant à la direction de prendre des décisions budgétaires éclairées et de verser les fonds en temps utile ?
- Sur la base du tableau de suivi du cofinancement à remplir, formuler des commentaires sur le cofinancement : le cofinancement est-il stratégiquement appliqué pour contribuer à la réalisation des objectifs du projet ? L'équipe chargée du projet organise-t-elle régulièrement des réunions avec les partenaires de cofinancement en vue d'harmoniser les priorités de financement et les plans annuels de travail ?

#### Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet:

- Examiner les outils de suivi actuellement utilisés : fournissent-ils les informations nécessaires? Impliquent-ils la participation des principaux partenaires ? Sont-ils alignés sur ou intégrés dans les systèmes nationaux ? Utilisent-ils les informations existantes ? Sont-ils efficaces? Sont-ils rentables ? D'autres outils sont-ils nécessaires? Comment pourraient-ils être plus participatifs et plus inclusifs ?
- Etudier la gestion financière du budget de suivi et d'évaluation du projet. Les ressources allouées sont-elles suffisantes pour le suivi et l'évaluation ? Ces ressources sont-elles efficacement allouées ?

#### Participation des parties prenantes :

- Gestion des projets : les partenariats nécessaires et appropriés ont-ils été mis en place et renforcés avec des parties prenantes directes et indirectes ?
- Participation et processus menés par les pays : les parties prenantes gouvernementales aux niveaux local et national appuient-elles les objectifs du projet ? Jouent-elles toujours un rôle actif dans les décisions prises concernant le projet qui appuient l'efficacité et l'efficacité de la mise en œuvre du projet ?
- Participation et sensibilisation du public : dans quelle mesure la participation des parties prenantes et la sensibilisation du public contribuent-elles à faire progresser la réalisation des objectifs du projet ?

#### Communication de données:

- Evaluer la manière à laquelle la direction du projet a fait part des changements découlant de la gestion réactive et les a notifiés au Comité de pilotage du projet.
- Evaluer si l'équipe du projet et les partenaires se conforment comme il se doit aux exigences de communication de données du GEF (c'est-à-dire, les mesures prises pour donner suite à une mauvaise évaluation dans le PIR, le cas échéant ?)
- Evaluer la façon dont les enseignements tirés du processus de gestion réactive ont été étayés par des documents, communiqués aux principaux partenaires et intégrés par ces derniers.

#### Communication:

- Examiner la communication interne avec les parties prenantes concernant le projet : la communication est-elle régulière et efficace ? Certaines parties prenantes principales sont-elles exclues de la communication ? Des mécanismes de retour d'informations existent-ils dans le cadre de la communication? La communication avec les parties prenantes contribue-t-elle à sensibiliser ces dernières aux réalisations et aux activités liées au projet, et aux investissements pour la durabilité des résultats du projet ?

- Examiner la communication externe concernant le projet : des moyens de communication appropriés sont-ils en place ou en cours de mise en place, pour faire part au public des progrès accomplis dans le cadre du projet et de son impact escompté (existe-t-il un site Internet par exemple ? Ou le projet a-t-il mis en œuvre des campagnes appropriées de sensibilisation du public ?)
- Aux fins de la communication de données, rédiger un paragraphe d'une demi page pour résumer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats du projet, en matière de contribution aux effets bénéfiques pour le développement durable et aux effets bénéfiques pour l'environnement mondial.

#### **iv. Durabilité**

- Vérifier si les risques définis dans le Document du projet, l'Examen annuel du projet/PIR et le module ATLAS de gestion des risques sont les plus importants et si les évaluations des risques sont appropriées et à jour. Dans la négative, expliquer pourquoi.
- En outre, évaluer les risques pour la durabilité dans les catégories suivantes:

##### Risques financiers pour la durabilité :

- Quelle est la probabilité qu'il n'y ait pas de ressources financières et économiques disponibles après la fin de l'aide du GEF (considérer que les ressources possibles peuvent provenir de sources multiples, comme les secteurs public et privé, les activités génératrices de revenus, et autres financements pouvant être des ressources financières adaptées à la durabilité des réalisations du projet)?

##### Risques socio-économiques pour la durabilité:

- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques susceptibles de menacer la durabilité des réalisations du projet ? Quel est le risque que le niveau d'appropriation par les parties prenantes (y compris par les gouvernements et autres parties prenantes principales) ne soit pas suffisant pour permettre de maintenir les réalisations/bénéfices du projet ? Les différentes parties prenantes principales ont-elles conscience qu'il est dans leur intérêt de maintenir les bénéfices du projet ? La sensibilisation du public/des parties prenantes est-elle suffisante pour appuyer les objectifs à long terme du projet ? L'équipe du projet étaye-t-elle par des documents les enseignements tirés en permanence, et ces documents sont-ils communiqués aux parties concernées, lesquelles pourraient apprendre du projet et potentiellement le reproduire et/ou le reproduire à plus grande échelle à l'avenir ?

##### Risques liés au cadre institutionnel et à la gouvernance pour la durabilité :

- Les cadres juridiques, les politiques, les structures de gouvernance et les processus présentent-ils des risques qui pourraient menacer la durabilité des bénéfices du projet ? Lors de l'évaluation de ce paramètre, examiner également des systèmes/mécanismes exigés pour la responsabilité, la transparence et le transfert des connaissances techniques sont en place.

##### Risques environnementaux pour la durabilité :

- Existe-t-il des risques environnementaux qui pourraient menacer la durabilité des réalisations du projet?

#### **Conclusions et recommandations**

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours inclura un paragraphe dans le rapport, exposant les conclusions fondées sur des données probantes de l'examen à mi-parcours, à la lumière des résultats.<sup>8</sup>

Des recommandations seront formulées sous forme de propositions succinctes d'interventions fondamentales qui seront spécifiques, mesurables, réalisables et appropriées. Un tableau des recommandations devrait être joint au résumé du rapport. Veuillez consulter les *Directives pour la conduite de*

---

<sup>8</sup> Les conclusions de l'examen à mi-parcours peuvent aussi être intégrées dans le corps du rapport.

*l'examen à mi-parcours des projets appuyés par le PNUD et financés par le GEF* pour obtenir des instructions sur le tableau des recommandations.

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours devra formuler 15 recommandations au maximum.

## Évaluation

L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours communiquera les évaluations faites des résultats du projet et fera une brève description des réalisations associées dans le *Tableau de résumé des évaluations et réalisations* dans le résumé du rapport de l'examen à mi-parcours. Voir l'annexe E pour consulter la grille des évaluations. Des évaluations de la stratégie du projet et du projet dans son ensemble ne sont pas exigées.

**Tableau de résumé de l'évaluation et des réalisations de l'examen à mi-parcours du Projet de transfert de technologie : Production de matériaux d'isolation thermique à base de Typha**

| Evaluation                                                 | Evaluation examen à mi-parcours                                               | Description de la réalisation |
|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Stratégie du projet</b>                                 | N/A                                                                           |                               |
| <b>Progrès accomplis vers la réalisation des résultats</b> | Evaluation de la réalisation de l'objectif : (sur une échelle à 6 niveaux)    |                               |
|                                                            | Réalisation 1<br>Evaluation de la réalisation : (sur une échelle à 6 niveaux) |                               |
|                                                            | Réalisation 2 Evaluation de la réalisation: (sur une échelle à 6 niveaux)     |                               |
|                                                            | Réalisation 3 Evaluation de la réalisation : (sur une échelle à 6 niveaux)    |                               |
|                                                            | Etc.                                                                          |                               |
| <b>Mise en œuvre du projet et gestion réactive</b>         | (sur une échelle à 6 niveaux)                                                 |                               |
| <b>Durabilité</b>                                          | (sur une échelle de 4 points)                                                 |                               |

## 6. CALENDRIER

La durée totale de l'examen à mi-parcours sera vingt et un jours ouvrables à compter de 2 novembre 2015 et n'excédera pas 2 mois après le recrutement du consultant. Le calendrier provisoire de l'examen à mi-parcours est le suivant:

| CALENDRIER                        | ACTIVITÉ                                                                                                                                      |
|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>15 Octobre 2015</i>            | Clôture des candidatures                                                                                                                      |
| <i>21 Octobre 2015</i>            | Sélection de l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours                                                                                       |
| <i>26 Octobre 2015</i>            | Signature du contrat                                                                                                                          |
| <i>26-30 Octobre 2015</i>         | Préparation de l'équipe (remise des Documents de projet)                                                                                      |
| <i>(2 novembre 2015 ; 3 jours</i> | Examen des documents et préparation du Rapport initial d'examen à mi-parcours                                                                 |
| <i>5 novembre 2015</i>            | Finalisation et validation du Rapport d'initiation de l'examen à mi-parcours- au plus tard au début de la mission pour l'examen à mi-parcours |



|                                               |                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>A partir de 6 novembre 2015 ; 10 jours</i> | Mission pour l'examen à mi-parcours : réunions avec les parties prenantes, entretiens, visites sur le terrain                                  |
| <i>23 novembre 2015 ; 1/2 jour</i>            | Réunion de synthèse de la mission et présentation des premières conclusions - au plus tôt à la fin de la mission pour l'examen à mi-parcours   |
| <i>24-30 novembre 2015 ; 5 jours</i>          | Préparation du projet de rapport                                                                                                               |
| <i>1er au 2 Décembre 2015 ; 2 jours (</i>     | Incorporer un système de renvoi aux documents du retour d'information dans le projet de rapport/finalisation du rapport d'examen à mi-parcours |
| <i>4 Décembre 2015</i>                        | Préparation et publication d'une réponse de la direction                                                                                       |
| <i>(date)</i>                                 | (Facultatif) organisation d'un atelier avec les parties prenantes (pas obligatoire pour l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours)            |
| <i>15 Décembre 2015</i>                       | Date prévue d'achèvement de l'ensemble du processus d'examen à mi-parcours                                                                     |

Les possibilités de visites sur place devraient être exposées dans le Rapport d'initiation.

## 7. DOCUMENTS À PRODUIRE DANS LE CADRE DE L'EXAMEN À MI-PARCOURS

| # | Documents à produire                                  | Description                                                                                                                                              | Délais                                                                                                             | Responsabilités                                                                                                                                         |
|---|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | <b>Rapport d'initiation de l'examen à mi-parcours</b> | L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours précise ses objectifs et méthodes d'examen                                                                    | Au plus tard <b>2 semaines</b> avant la mission pour l'examen à mi-parcours : <i>2 Novembre 2015</i> )             | L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours présente le rapport au comité mis en place par la Direction de la Planification                              |
| 2 | <b>Présentation</b>                                   | Premières conclusions                                                                                                                                    | Fin de la mission pour l'examen à mi-parcours : <i>23 Novembre 2015</i> )                                          | L'équipe chargée de l'examen à mi-parcours présente les conclusions à l'Unité mandatrice et au comité mis en place par la Direction de la Planification |
| 3 | <b>Projet de Rapport final</b>                        | Rapport complet (rédigé à l'aide des directives sur le contenu figurant à l'annexe B) avec les annexes                                                   | <b>Dans les trois semaines</b> suivant la mission pour l'examen à mi-parcours: <i>4 Décembre 2015</i> )            | Le projet sera envoyé à l'Unité mandatrice, révisé par le RTA, l'Unité coordonnatrice du projet, et le point focal opérationnel du GEF                  |
| 4 | <b>Rapport final *</b>                                | Rapport révisé avec que les renvois détaillant comment il a été donné suite (ou non) aux commentaires reçus dans le rapport final d'examen à mi-parcours | <b>Une semaine après</b> la réception des commentaires du PNUD sur le projet de rapport: <i>15 Décembre 2015</i> ) | Le rapport final sera envoyé à l'Unité mandatrice                                                                                                       |

\*Le rapport final d'examen à mi-parcours doit être rédigé en anglais. Le cas échéant, l'Unité mandatrice peut prévoir la traduction du rapport dans une langue plus couramment parlée par les parties prenantes nationales.

## 8. DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXAMEN À MI-PARCOURS

La Direction de la Planification (DP) a la responsabilité principale de gérer l'examen à mi-parcours, en rapport avec le PNUD et la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC)..

La DEEC passera un contrat avec le consultant et s'assurera que l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours disposera en temps utile des indemnités journalières et des facilités de voyage dans le pays. L'équipe de projets aura la responsabilité de prendre contact avec l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours afin de lui fournir tous les documents nécessaires, de préparer les entretiens avec les parties prenantes, et d'organiser les visites sur le terrain.

## 9. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Un consultant national indépendant conduira l'examen à mi-parcours –. Le consultant ne peut pas avoir participé à la préparation, la formulation, et/ou la mise en œuvre du projet (y compris la rédaction du Document de projet) et ne devra pas avoir de conflit d'intérêts en relation avec les activités liées au projet.

Le consultant devra disposer des compétences maximales dans les domaines suivants : Expérience récente dans les méthodologies d'évaluation de la gestion axée sur les résultats ;

- 
- Expérience dans la collaboration avec le GEF ou les évaluations du GEF (10 points);
- Expérience professionnelle au Sénégal (10 points);
- Expérience professionnelle d'au moins dix ans dans le secteur de l'environnement (10 points) ;
- Compréhension avérée des questions liées au genre et expérience dans l'évaluation et l'analyse tenant compte du genre (10 points).
- Compétences avérées en matière d'analyse (10 points) ;
- Expérience dans l'évaluation/la révision de projet dans le système des Nations Unies sera un atout (10 points);
- Diplôme de Maîtrise en Gestion des Ressources Naturelles, ou Sciences Sociales de l'Ingénieur), ou autres secteurs étroitement liés (20 points).

## 6. MODALITÉS DE PAIEMENT ET SPÉCIFICATIONS

Versement de 20% du paiement après approbation du rapport d'initiation définitif d'examen à mi-parcours  
30% après la présentation du projet de rapport d'examen à mi-parcours  
50% après la finalisation du rapport d'examen à mi-parcours

## 10. PROCESSUS DE PRÉSENTATION DES CANDIDATURES <sup>9</sup>

**Processus recommandé de présentation des propositions :**

- a) **Lettre confirmant la manifestation d'intérêt et la disponibilité ;**
- b) **CV**
- c) **Brève description de la méthode de travail/proposition technique** indiquant les raisons pour lesquelles la personne estime être la mieux placée pour réaliser la mission attribuée, et méthodologie proposée indiquant de quelle manière elle abordera et réalisera la mission attribuée ; ( 1 page au maximum)

---

<sup>9</sup>Le recrutement des consultants devra se faire à la lumière des directives relatives au recrutement des consultants dans le POPP: <https://info.undp.org/global/popp/Pages/default.aspx>

- d) **Proposition financière** indiquant le montant total tout compris du contrat et toute autre dépense relative au déplacement (billet d'avion, indemnités journalières, etc), qui seront détaillées conformément au modèle joint à la Lettre de manifestations d'intérêt. Dans le cas où un candidat travaillerait pour une organisation/entreprise/institution et prévoirait la facturation par son employeur des frais de gestion relativement à la procédure pour qu'il soit mis à la disposition de la mission, le candidat devra le signaler ici et s'assurer que tous les frais associés sont compris dans la proposition financière.

Tous les documents associés à la candidature devront être présentés à l'adresse (indiquer l'adresse) dans une enveloppe cachetée indiquant la référence suivante« Consultant pour l'examen à mi-parcours (Projet de transfert de technologie : Production de matériaux d'isolation Thermique à base de Typha au Sénégal » ou par courrier électronique à l'adresse suivante UNIQUEMENT : (indiquer adresse électronique) d'ici à **(heure et date)**. Les candidatures incomplètes ne seront pas examinées.

**Critères d'évaluation des propositions :** seules les candidatures qui répondent et sont conformes aux critères seront évaluées. Les offres seront évaluées selon une méthode qui associe plusieurs évaluations – la formation et l'expérience dans des fonctions similaires compteront pour 70 pour cent et le tarif proposé comptera pour 30 pour cent de l'évaluation totale. Le candidat qui obtiendra la meilleure évaluation, et qui acceptera les conditions générales, se verra attribuer le contrat.

#### **Mandat - ANNEXE A: Liste des documents à examiner par l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours**

1. Fiche d'identité du projet (FIP)
2. Plan d'initiation du projet du PNUD
3. Document de projet du PNUD
4. Résultats de l'étude d'impact environnemental et social du PNUD
5. Rapport d'initiation de projet
6. Tous les rapports de mise en œuvre de projets(PIR)
7. Rapports d'activité et plans de travail trimestriels des différentes équipes de travail
8. Rapports d'audit
9. Outils de suivi finalisés par domaine d'intervention du GEF après approbation du Responsable et à mi-parcours *(indiquer les outils de suivi spécifiques aux domaines d'intervention de ce projet)*
10. Rapport de mission de contrôle
11. Tous les rapports de suivi élaborés dans le cadre du projet
12. Directives financières et administratives appliquées par l'équipe du projet

Les documents suivants seront aussi disponibles:

13. Directives, manuels et systèmes opérationnels relatifs au projet
14. Documents programmatique de pays du PNUD
15. Procès-verbaux des réunions du Comité de pilotage du **TYPHA** et autres réunions (par exemple, réunions du Comité d'évaluation des projets)
16. Carte indiquant le lieu du projet

#### **Mandat - ANNEXE B : Directives relatives au contenu du Rapport d'examen à mi-parcours<sup>10</sup>**

- i. Informations de base du rapport *(page d'ouverture ou page du titre)*
  - Titre du projet appuyé par le PNUD est financé par le GEF
  - Numéro PIMS du PNUD et numéro d'identification du projet du GEF
  - Echéances de l'examen à mi-parcours et date du rapport d'examen à mi-parcours

---

<sup>10</sup> Le rapport ne devra pas excéder **40** pages au total (sans compter les annexes).

- Région et pays concernés par le projet
  - Domaine d'intervention opérationnel/programme stratégique du GEF
  - Organisme d'exécution/partenaire de mise en œuvre et autres partenaires liée au projet
  - Membres de l'équipe chargée de l'examen à mi-parcours
  - Remerciements
- ii. Table des matières
- iii. Acronymes et abréviations
1. Résumé (3-5 pages)
- Tableau d'informations relatives au projet
  - Description du projet (succincte)
  - Résumé de l'avancement du projet (entre 200 et 500 mots)
  - Tableau du résumé de l'évaluation et de la performance
  - Résumé concis des conclusions
  - Tableau de synthèse des recommandations
2. Introduction (2-3 pages)
- Finalité et objectifs de l'examen à mi-parcours
  - Portée et méthodologie : principes de conception et d'exécution de l'examen à mi-parcours, son approche et ses méthodes de collecte de données, et limites de l'examen à mi-parcours
  - Structure du rapport d'examen à mi-parcours
3. Description du projet et contexte (3-5 pages)
- Contexte de développement : facteurs environnementaux, socio-économiques, institutionnels et politiques ayant un intérêt pour l'objectif et la portée du projet
  - Problèmes que le projet cherche à régler : menaces et obstacles ciblés
  - Description et stratégie du projet : objectifs, réalisations et résultats escomptés, description des sites sur le terrain (le cas échéant)
  - Accords relatifs à la mise en œuvre du projet : brève description du Comité de pilotage du projet, principaux accords conclus avec les partenaires de mise en œuvre, etc.
  - Calendrier et grandes étapes du projet
  - Principales parties prenantes : liste récapitulative
4. Résultats (12-14 pages)
- 4.1 Stratégie du projet
- Conception du projet
  - Cadre de résultats/cadre logique
- 4.2 Progrès accomplis vers la réalisation des résultats
- Analyse des progrès accomplis vers les réalisations
  - Obstacles entravant encore la réalisation de l'objectif du projet
- 4.3 Mise en œuvre du projet et gestion réactive
- Dispositions relatives à la gestion
  - Planification des activités
  - Financement et cofinancement
  - Systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet
  - Participation des parties prenantes
  - Communication de données
  - Communication
- 4.4 Durabilité
- Risques financiers pour la durabilité
  - Risques socio-économiques pour la durabilité
  - Cadre institutionnel et risques de gouvernance pour la durabilité
  - Risques environnementaux pour la durabilité
5. Conclusions et recommandations (4-6 pages)
- 5.1 Conclusions

- Déclarations générales et équilibrées (fondées sur des données probantes et liées aux résultats de l'examen à mi-parcours) mettant en évidence les points forts, les points faibles et les résultats du projet
- 5.2 Recommandations
- Mesures correctrices pour la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet
  - Mesures visant à suivre ou à renforcer les bénéfices initiaux du projet
  - Propositions d'orientations futures mettant en relief les principaux objectifs
6. Annexes
- Mandat pour l'examen à mi-parcours (sans les annexes)
  - Matrice d'évaluation pour l'examen à mi-parcours (critères d'évaluation contenant les principales questions, les indicateurs, les sources de données et la méthodologie)
  - Exemple de questionnaire ou de guide relatif aux entretiens pour la collecte de données
  - Echelles d'évaluation
  - Itinéraire de la mission pour l'examen à mi-parcours
  - Liste des personnes interviewées
  - Liste des documents examinés
  - Tableau de cofinancement (s'il ne figure pas dans le corps du rapport)
  - Formulaire du Code de conduite du GENU signé
  - Formulaire d'approbation de rapport final d'examen à mi-parcours signé
  - *Joint en annexe dans un fichier séparé*: renvoi aux documents contenant les commentaires reçus sur le projet de rapport d'examen à mi-parcours
  - *Joint en annexe dans un fichier séparé*: outils de suivi à mi-parcours pertinents (*Outils de suivi de l'efficacité de gestion (METT), FSC, Tableau de bord des capacités, etc.*)

#### Mandat - ANNEXE C: Matrice d'évaluation pour l'examen à mi-parcours

| Questions d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Indicateurs                                                                                                                                                                                                         | Sources                                                                                                                                                                                                | Méthodologie                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Stratégie du projet : dans quelle mesure la stratégie du projet est-elle adaptée aux priorités du pays, à l'appropriation nationale et au meilleur moyen d'atteindre les résultats escomptés ?</b>                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
| (Intégrer les questions d'évaluation)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | (relations créées et le niveau de cohérence entre la conception du projet et les méthodes de mise en œuvre, les activités spécifiques conduites, la qualité des stratégies visant à l'atténuation des risques etc.) | (Documents de projet, politiques ou stratégies nationales, sites Internet, personnel chargé du projet, partenaires du projet, données collectées pendant la mission pour l'examen à mi-parcours, etc.) | (Analyse de documents, analyse des données, entretiens avec le personnel chargé du projet, entretien avec les parties prenantes, etc.) |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
| <b>Progrès réalisés vers les résultats : dans quelle mesure les réalisations et les objectifs escomptés du projet ont-ils été atteints jusqu'ici ?</b>                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
| <b>Mise en œuvre du projet et gestion réactive: le projet a-t-il été mis en œuvre avec efficacité et dans un bon rapport coût-efficacité ? Le projet a-t-il été en mesure de s'adapter à de nouvelles circonstances, le cas échéant ? Dans quelle mesure les systèmes de suivi et d'évaluation relevant du projet, la communication de données et la communication liée au projet favorisent-ils la mise en œuvre du projet ?</b> |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
| <b>Durabilité : dans quelle mesure existe-t-il des risques financiers, institutionnels, socio-économiques et/ou environnementaux pour la durabilité des résultats du projet à long terme ?</b>                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                        |

**Mandat - ANNEXE D: Code de conduite du Groupe d'évaluation des Nations Unies (GENU) pour les évaluateurs/Consultants chargés de l'examen à mi-parcours<sup>11</sup>**

**Les évaluateurs/Consultants :**

1. Doivent présenter des informations complètes et équitables dans leur évaluation des forces et des faiblesses afin que les décisions ou les mesures prises soient bien fondées.
2. Doivent divulguer l'ensemble des conclusions d'évaluation, ainsi que les informations sur leurs limites et les mettre à disposition de tous ceux concernés par l'évaluation et qui sont légalement habilités à recevoir les résultats.
3. Doivent protéger l'anonymat et la confidentialité à laquelle ont droit les personnes qui leur communiquent des informations. Les évaluateurs doivent accorder un délai suffisant, réduire au maximum les pertes de temps et respecter le droit des personnes à la vie privée. Les évaluateurs doivent respecter le droit des personnes à fournir des renseignements en toute confidentialité et s'assurer que les informations dites sensibles ne permettent pas de remonter jusqu'à leur source. Les évaluateurs n'ont pas à évaluer les individus et doivent maintenir un équilibre entre l'évaluation des fonctions de gestion et ce principe général.
4. Découvrent parfois des éléments de preuve faisant état d'actes répréhensibles pendant qu'ils mènent des évaluations. Ces cas doivent être signalés de manière confidentielle aux autorités compétentes chargées d'enquêter sur la question. Ils doivent consulter d'autres entités compétentes en matière de supervision lorsqu'il y a le moindre doute à savoir s'il y a lieu de signaler des questions, et comment le faire.
5. Doivent être attentifs aux croyances, aux us et coutumes et faire preuve d'intégrité et d'honnêteté dans leurs relations avec toutes les parties prenantes. Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, les évaluateurs doivent être attentifs aux problèmes de discrimination ainsi que de disparité entre les sexes, et s'en préoccuper. Les évaluateurs doivent éviter tout ce qui pourrait offenser la dignité ou le respect de soi-même des personnes avec lesquelles ils entrent en contact durant une évaluation. Sachant qu'une évaluation peut avoir des répercussions négatives sur les intérêts de certaines parties prenantes, les évaluateurs doivent réaliser l'évaluation et en faire connaître l'objet et les résultats d'une façon qui respecte absolument la dignité et le sentiment de respect de soi-même des parties prenantes.
6. Sont responsables de leur performance et de ce qui en découle. Les évaluateurs doivent savoir présenter par écrit ou oralement, de manière claire, précise et honnête, l'évaluation, les limites de celle-ci, les constatations et les recommandations.
7. Doivent respecter des procédures comptables reconnues et faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources de l'évaluation.

**Formulaire d'accord avec le Consultant chargé de l'examen à mi-parcours**

Accord pour le respect du Code de conduite du système des Nations Unies en matière d'évaluation :

Nom du Consultant: \_\_\_\_\_

Nom de l'Organisation de conseils (le cas échéant): \_\_\_\_\_

**Je confirme avoir reçu et compris le Code de conduite des Nations Unies en matière d'évaluation et je m'engage à le respecter.**

Signé à \_\_\_\_\_ (Lieu) le \_\_\_\_\_ (Date)

Signature: \_\_\_\_\_

<sup>11</sup> [www.undp.org/uneocodeofconduct](http://www.undp.org/uneocodeofconduct)

## Mandat - ANNEX E : Evaluation de l'examen mi-parcours

| <b>Évaluation des progrès vers la réalisation des résultats :</b> (une évaluation pour chaque réalisation et pour chaque objectif) |                           |                                                                                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6                                                                                                                                  | Très satisfaisant (HS)    | L'objectif/la réalisation devrait atteindre ou dépasser toutes les cibles de fin de projet, sans présenter d'insuffisance majeure. Les progrès réalisés vers l'objectif/la réalisation peuvent être un exemple de « bonnes pratiques ». |
| 5                                                                                                                                  | Satisfaisant (S)          | L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet, et ne présente que des insuffisances mineures.                                                                                                      |
| 4                                                                                                                                  | Assez satisfaisant (MS)   | L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet mais présente des insuffisances importantes.                                                                                                         |
| 3                                                                                                                                  | Assez insatisfaisant (HU) | L'objectif/la réalisation devrait atteindre la plupart des cibles de fin de projet mais présente des insuffisances majeures.                                                                                                            |
| 2                                                                                                                                  | Insatisfaisant (U)        | L'objectif/la réalisation ne devrait pas atteindre la plupart des cibles de fin de projet.                                                                                                                                              |
| 1                                                                                                                                  | Très insatisfaisant (HU)  | L'objectif/la réalisation n'a pas atteint les cibles à mi-parcours, et ne devrait atteindre aucune des cibles de fin de projet.                                                                                                         |

| <b>Evaluation de la mise en œuvre du projet et de la gestion réactive:</b> (une seule évaluation globale) |                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 6                                                                                                         | Très satisfaisant (HS)    | La mise en œuvre des sept composantes – dispositions relatives à la gestion, planification des activités, financement et cofinancement, systèmes de suivi et d'évaluation au niveau du projet, participation des parties prenantes, communication des données et communication – permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive. Le projet peut être un exemple de « bonnes pratiques ». |
| 5                                                                                                         | Satisfaisant (S)          | La mise en œuvre de la plupart des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, à l'exception de quelques composantes faisant l'objet de mesures correctives.                                                                                                                                                                                                        |
| 4                                                                                                         | Assez satisfaisant (MS)   | La mise en œuvre de certaines des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, mais certaines composantes nécessitent des mesures correctives.                                                                                                                                                                                                                       |
| 3                                                                                                         | Assez insatisfaisant (MU) | La mise en œuvre de certaines des sept composantes permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive, mais la plupart des composantes nécessitent des mesures correctives.                                                                                                                                                                                                                  |
| 2                                                                                                         | Insatisfaisant (U)        | La mise en œuvre de la plupart des sept composantes ne permet pas la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive.                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 1                                                                                                         | Très insatisfaisant (HU)  | La mise en œuvre d'aucune des sept composantes ne permet la mise en œuvre efficace et efficiente du projet et de la gestion réactive.                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

| <b>Évaluation de la durabilité :</b> (une seule évaluation globale) |                       |                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4                                                                   | Probable (L)          | Risques négligeables pour la durabilité ; les principales réalisations sont sur le point d'être atteintes à la clôture du projet et devraient être maintenues dans un avenir prévisible |
| 3                                                                   | Assez probable (ML)   | Risques modérés ; certaines réalisations au moins devraient être maintenues, étant donné les progrès vers les résultats des réalisations observés lors de l'examen à mi-parcours        |
| 2                                                                   | Assez improbable (MU) | Risques importants que les principales réalisations ne soient pas maintenues après la clôture du projet, à l'exception de certains produits et activités                                |
| 1                                                                   | Improbable (U)        | Risques forts que les réalisations du projet et les principaux produits ne soient pas maintenus                                                                                         |

**Mandat - ANNEXE F: Formulaire d'approbation du Rapport d'examen à mi-parcours**

*(A remplir par l'Unité mandatrice et le Conseiller technique régional (RTA) du PNUD-GEF et à joindre au document final)*

**Rapport d'examen à mi-parcours révisé et approuvé par :**

**Unité mandatrice**

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

**Conseiller technique régional du PNUD -GEF**

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



